

# Dénommer.

## Regards rhétoriques sur la terminologie linguistique\*

LTTR13

F.R.S.-FNRS – Université de Liège  
Place du XX-Août, 7 (Bâtiment A1)  
B-4000 Liège  
semir.badir@ulg.ac.be; s.polis@ulg.ac.be; francois.provenzano@ulg.ac.be

Résumé: Le discours du linguiste est, comme tout discours savant, traversé de gestes de dénomination, par lesquels le linguiste attribue un terme à un concept. La présente réflexion prend ces gestes pour objet, en les considérant principalement dans leur dimension énonciative. Après avoir distingué la dénomination de la désignation et de la définition, les auteurs en ébauchent une typologie rhétorique qui éclaire l’imaginaire entourant la dénomination en linguistique et, par là, les enjeux anthropologiques qu’elle rencontre.

Mots-clefs: Dénomination, linguistique, terminologie.

### 1. La dénomination comme figuration métalinguistique

Dans la mesure où le rhéteur est un artisan du *logos*<sup>1</sup>, posons que le linguiste, en plus d’être un analyste du langage, est un artisan du métalangage. Le métalangage, en effet, est du ressort de la pratique épistémique des linguistes<sup>2</sup> ; il est composé de termes en usage dans leurs travaux et se répand en tant que tel dans les milieux savants. Par exemple, des termes comme *signifié*, *labio-palatal*, *inessif* ou *allocutaire* sont métalinguistiques, c’est-à-dire propres au discours des linguistes et portent sur des faits de langage. Puisque nous avons commencé par rapprocher le linguiste du rhéteur en tant qu’ils sont tous deux les agents d’une *ars*, posons la question du rapport entre l’art du *logos* et l’art du métalangage. Il nous semble que l’on peut considérer, en retenant une proposition d’Emmanuelle Danblon, que ce rapport est celui d’une *figuration*<sup>3</sup> : le linguiste figure son *logos* à travers le métalangage et, ce faisant, son activité discursive manifeste une rhétorique particulière.

---

\* Le présent texte est la version provisoire d’une réflexion présentée au colloque « Usages et fonctions de la rhétorique. Regards interdisciplinaires sur la raison pratique » (GRAL, ULB, 16-18 mai 2013). Il doit être considéré comme une pré-publication.

<sup>1</sup> Cf. Emmanuelle Danblon, *L’Homme rhétorique*, 2013, p. 70.

<sup>2</sup> Nous ne tranchons pas la question de savoir si la production du métalangage est réservée exclusivement aux linguistes. Cela dépendra évidemment de l’extension qu’on veut bien accorder au terme. Selon un point de vue maximaliste défendu en sémiotique, toute activité épistémique a pour objet un langage et développe de ce fait un métalangage. Ce n’est pas le point de vue que nous adoptons ici. Nous nous conformons à l’usage du terme que fait la lexicographe Josette Rey-Debove dans la monographie qu’elle lui a consacré (*Le Métalangage*, 1978). Même le métalangage dit « commun », c’est-à-dire tel qu’il est entré dans l’usage ordinaire, est imputable à une activité grammaticale.

<sup>3</sup> « L’outil [de la raison pratique] est la figuration. Celle-ci peut être mentale, actionnelle, gestuelle mais aussi linguistique, et enfin technique, comme prolongement des facultés. [...] L’homme rhétorique figure le monde avec ses outils [...]. Cette *poièsis*, comme les figures qui permettent sa réalisation, ne relèvent donc d’aucun supposé sens “figuré”, second par rapport à un sens littéral, qui serait le sens pur, direct : le vrai sens des choses » (Emmanuelle Danblon, *L’Homme rhétorique*, 2013, p. 61).

C'est à chercher à discerner les modalités de la figuration métalinguistique inhérente à la pratique linguistique que s'attache la présente étude. Cette figuration métalinguistique est impliquée dans deux principales opérations discursives. D'une part, elle sert à *désigner* des opérations et des observables sous des classes génériques faisant fonction à leur égard de noms conceptuels, c'est-à-dire que la figuration métalinguistique permet de construire des faits linguistiques au moyen d'un *terme*. D'autre part, elle permet de *définir* ce terme par l'intermédiaire d'autres termes qui, idéalement, relèvent du même niveau et du même ordre d'analyse. Le résultat des deux opérations est l'établissement d'une *terminologie* selon les normes épistémologiques en vigueur dans les discours scientifiques.

Si l'on doit tenir ces opérations discursives pour rhétoriques c'est parce qu'elles ne sont évidemment pas portées par la simple nature des choses. Elles ont leur propre temporalité et leur propre modalité d'actualisation. Il y a, presque toujours, une décision stratégique initiant l'usage d'un terme : est-ce le bon ? Est-il bien défini ? Accomplit-il adéquatement, eu égard aux faits discernés et à ceux qui, en fonction de ce discernement, ont été mis de côté, en raison aussi des termes déjà établis et des traditions de pensée visées, la mission de désignation qui lui est assignée ? Et sa définition est-elle rendue possible selon la disposition des termes disponibles et des définitions qui leur sont corrélatives ? L'ensemble de ces questions relève de la réflexivité critique dont tout linguiste contemporain accomplit régulièrement le geste énonciatif, parallèlement à l'analyse des faits de langage.

À regarder de près la dimension rhétorique et critique de la désignation, et en laissant de côté, dans le cadre de cette communication, l'examen rhétorique qu'il y aurait également lieu de faire à propos de la définition, il faut convenir que la désignation recouvre en réalité, bien souvent, une opération discursive plus spécialisée. *Désigner* quelque chose par un terme ne dit rien a priori de l'événement que constitue la désignation ni du pari que le linguiste pose, fût-ce malgré lui, en choisissant tel terme plutôt qu'un autre. La figuration métalinguistique n'est donc pas suffisamment cernée. *Nommer* ne convient pas tout à fait non plus, car en nommant quelque chose plusieurs gestes énonciatifs sont rendus possibles : ou bien je produis une forme de citation (*nommer tous les cas du latin*), ou bien j'applique un nom à telle ou telle chose (*nommer un syntagme par son cas*) ; et, dans ces usages-là, je n'ai pas à expliquer comment le nom est venu à la chose ni ne précise que ce nom est soutenu par une conceptualisation savante justifiant la sélectivité de son usage. *Nommer*, dans le seul emploi qui doit retenir ici notre attention, consiste en fait, non à citer ni à employer, mais bien à attribuer un nom à quelque chose. Dans ce cas, plutôt que de nomination il s'agit de *dénomination*. Tel est le propre, selon nous, de la figuration métalinguistique. Par dénomination, on entendra donc une opération discursive à visée de connaissance par laquelle un nom est attribué à quelque chose<sup>4</sup>.

### **1.1. Cerner la dénomination : dénomination et définition**

La dénomination devient alors cette opération faisant pendant à la définition. Toutes deux ont un caractère fondamental, ou originaire, pour le savoir linguistique. La dénomination élit un terme dont la définition rend possible l'usage scientifique. Ces opérations complémentaires demeurent néanmoins distinctes et séparables, puisque le linguiste peut s'attacher à définir, ou à mieux définir, un terme déjà en usage dans son domaine d'études ; et il peut aussi convenir d'une meilleure dénomination pour des

---

<sup>4</sup> Suivant d'ailleurs la définition proposée dans le *Trésor de la langue française*.

faits de langage que l'analyse a déjà contribué à définir. Nous verrons que c'est souvent dans le *jeu*, l'ajustement entre ces deux opérations, que la figuration métalinguistique se soutient d'une rhétorique à la fois nécessaire et complexe.

Tâchons, avant d'en arriver là, d'observer les modes d'actualisation de ces deux opérations dans le discours du linguiste. Appartiennent au pôle de la rhétorique de la *définition* les fragments textuels où le terme est présenté de manière *thématique* et son signifié comme *rhématique*. Pour le dire autrement, le signifiant — qu'il participe déjà du métalangage ou soit importé d'un autre langage — est considéré par le linguiste comme reçu et acquis, et c'est son contenu qui demande à être précisé. Ce point peut être illustré par la remotivation théorique du terme « articulation » chez André Martinet :

- 1) On entend souvent dire que le langage humain est articulé. Ceux qui s'expriment ainsi seraient probablement en peine de définir exactement ce qu'ils entendent par là. Mais il n'est pas douteux que ce terme corresponde à un trait qui caractérise effectivement toutes les langues. Il convient toutefois de préciser cette notion d'articulation du langage et de noter qu'elle se manifeste sur deux plans différents : chacune des unités qui résultent d'une première articulation est en effet articulée à son tour en unités d'un autre type. (André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, 2008, p. 37).

La consubstantialité du langage et du métalangage conduit ici le linguiste à préciser le sens technique d'un mot repris à la rumeur sociale (il est donc thématique et jugé pertinent ; cf. « il n'est pas douteux que ce terme corresponde à un trait ») en lui donnant accès au statut terminologique par la définition (rhématique), mais l'on n'observe pas d'opération dénomminative : il y a structuration de la terminologie par une motivation définitionnelle qui rompt avec l'arbitraire de la langue courante.

En revanche, relèvent du pôle rhétorique de la *dénomination* les cas où c'est bien le terme qui est contextuellement présenté comme l'élément *rhématique*, tandis que sa conceptualisation constitue l'élément *thématique* du fragment considéré. Michel Bréal nous offre, dans l'exemple 2, un cas de dénomination prototypique :

- 2) Le sens nouveau, quel qu'il soit, ne met pas fin à l'ancien. Ils existent tous les deux l'un à côté de l'autre. Le même terme peut s'employer tour à tour au sens propre et au sens métaphorique, au sens restreint ou au sens étendu, au sens abstrait ou au sens concret... À mesure qu'une signification nouvelle est donnée au mot, il a l'air de se multiplier, de produire des exemplaires nouveaux, semblables de forme, mais différents de valeurs. | Nous appellerons ce phénomène de multiplication la *polysémie* [en note :] De πολύς, 'nombreux', et σημαῖον, 'signification'. [...] Donnons un exemple de cette polysémie. *Clef*, qui est emprunté aux arts mécaniques, appartient aussi à la musique. (Michel Bréal, *Essai de sémantique*, 2005, p. 111).

Après y avoir cerné de manière précise un phénomène linguistique donné (*i.e.* la polysémie) qui est posé dans son évidence thématique, il le fait accéder au métalangage par un geste dénomminatif dont il assume explicitement la responsabilité comme sujet énonçant (« Nous appellerons ») et dont le caractère rhématique est encore souligné par un changement typographique indexant le statut informatif particulier du terme dans ce contexte. En outre, ce terme nouvellement institué par la dénomination reçoit une motivation étymologique dans la note qui l'accompagne (« Note 1. De πολύς, 'nombreux', et σημαῖον, 'signification' ») qui vient renforcer son intégration terminologique directement illustrée dans la suite du texte : « [...] Donnons un exemple de cette polysémie. *Clef*, qui est emprunté aux arts mécaniques, appartient aussi à la musique. »

À partir de ce premier exemple (qui capture une série de paramètres qui seront développés ci-après dans l'analyse rhétorique des cas de dénomination), il convient d'apporter trois précisions concernant la distinction entre le pôle rhétorique de la dénomination et celui de la définition.

Premièrement, les statuts thématique et rhématique respectifs du terme et de sa définition ne peuvent être analysés qu'au niveau global, textuel, et non pas déduits d'une analyse syntagmatique locale. Ainsi, ce n'est pas de la position qu'occupe le terme dans la linéarité du discours théorique par rapport à sa définition ou sa conceptualisation que l'on peut déduire son statut. Le même Michel Bréal d'asserter :

- 3) Nous appelons *loi*, prenant le mot dans le sens philosophique, le rapport constant qui se laisse découvrir dans une série de phénomènes. (Michel Bréal, *Essai de sémantique*, 2005, p. 33).

Le terme *loi* apparaît ici avant sa définition (ou ce qui en tient lieu) ; pourtant, il assume pleinement le rôle rhématique dans un processus de dénomination qui centre l'attention sur le terme élu, s'accompagnant d'ailleurs d'une incise justifiant son origine.

Deuxièmement, comme il appert de l'exemple 3, dénomination et définition vont souvent de pair. La dénomination peut toutefois être dissociée de la définition et s'apparier alors à une ou plusieurs des opérations analytiques inhérentes au discours du linguiste, notamment la catégorisation, la généralisation, l'exemplification et la reformulation. Ainsi, l'exemple 2 montre un cas où la dénomination conclut une argumentation basée sur la généralisation.

Troisièmement, la dénomination semble toujours minimalement indexée, mise en exergue, par des marques formelles de nature *morpho-lexicale*, telles que des changements d'ordre prosodique ou typographique (accentuations, guillemets, grasses, italiques, capitales, crénage ; cf. exemples 2-5), des verbes relatifs à l'acte de parole (*appeler, désigner*, etc. ; cf. exemples 2 & 3), ou des noms explicitant la figuration métalinguistique (*terme, mot, désignation*, etc. ; cf. exemples 3-5). Ces marques constituent autant de stratégies grâce auxquelles le sujet inscrit (plus ou moins explicitement) son geste dans une matérialité textuelle codifiée et repérable, avec pour fonction immédiate la rhématisation de l'acte dénominatif :

- 4) Moreover, the same conceived situation can be described by numerous alternative expressions each of which embodies a distinct **image**. [...] The term **image** is understood in a particular way. It does not pertain to visual or sensory imagery per se (though such imagery is important to semantic structure), but rather to how a situation is conceptualized and structured for linguistic purposes. (Ronald Langacker, « Observations and speculations on subjectivity », 1985, p. 101).
- 5) Ces trois formes de traduction doivent recevoir des désignations différentes : 1) La traduction intralinguale ou *r e f o r m u l a t i o n* (...) 2) La traduction interlinguale ou *t r a d u c t i o n p r o p r e m e n t d i t e* (...) 3) La traduction intersémiotique ou *t r a n s - m u t a t i o n* (...). (Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, 1963, p. 79).

## 1.2. Cerner la dénomination : dénomination et définition

Avant de poursuivre avec l'examen des manifestations de la rhétorique dénominate, il convient encore de souligner que, si la présence des stratégies formelles susmentionnées paraît nécessaire pour qu'il y ait dénomination (dans la mesure où elles contribuent à la rhématisation de l'acte), ces dernières ne sont pas suffisantes.

Soit le passage qui suit, extrait de l'essai sur les « Deux aspects du langage et deux types d'aphasie » de Roman Jakobson :

- 6) Dans ce type d'aphasie, déficiente quant au contexte, et qu'on pourrait appeler *t r o u b l e d e l a c o n t i g u ï t é*, l'étendue et la variété des phrases diminuent. Les règles syntaxiques qui organisent les mots en unités plus hautes sont perdues ; cette perte, appelée agrammatisme, aboutit à dégrader la phrase en un simple « tas de mots », pour nous servir de l'image de Jackson. (Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, 1963, p. 57).

Jakobson recourt ici deux fois à une construction faisant intervenir le verbe « appeler » : « et qu'on pourrait appeler *t r o u b l e d e l a c o n t i g u ï t é* » vs « cette perte, appelée agrammatisme ». Toutefois, malgré l'emploi du verbe « appeler » dans les deux cas, les deux constructions n'actualisent pas le même geste énonciatif. La première renvoie clairement à un acte *dénommatif* : derrière le pronom impersonnel et la modalisation, c'est Jakobson qui se donne à voir en sujet dénommant, proposant un terme approprié pour l'aphasie qu'il vient de décrire et réalisant par là-même un acte de création dans le métalangage. Dans le second cas, en revanche, point d'acte, point de sujet énonçant : Jakobson ne fait que mentionner une *désignation*, bien ancrée dans la terminologie linguistique<sup>5</sup>. On remarquera que la stratégie typographique soutient cette analyse : au changement de crénage de la première proposition correspond l'absence de toute marque formelle dans la seconde.

On voit donc que l'emploi d'une stratégie formelle ne suffit pas, il faut pouvoir identifier au niveau textuel l'engagement de l'énonciateur dans un acte dénommatif qui dépasse la mention terminologique d'une désignation. Cette désignation peut être déjà reçue dans la terminologie linguistique (le cas d'« agrammatisme » ci-dessus) ou être importée d'une autre terminologie, comme celle de la logique dans l'extrait qui suit :

- 7) [C]'est justement sur l'« opposition de quelque chose avec rien », c'est-à-dire sur l'opposition contradictoire selon la terminologie de la logique formelle, qu'est basé l'agencement du système grammatical, comme j'ai essayé de le montrer ailleurs [Zur Struktur des russischen Verbuns, dans Charistera, Prague, 1932, p. 74-84]. Ainsi le système nominal et le système verbal se laissent décomposer en oppositions binaires, dont l'un des termes désigne la présence d'une certaine qualité et l'autre /terme non caractérisé ou non marqué, bref terme *zéro/* n'annonce ni la présence ni son absence. Ainsi, en russe, l'aspect perfectif énonce la fin absolue d'un procès, par opposition à l'imperfectif /aspect *zéro/* qui laisse la question de terme hors cause. (Roman Jakobson, « Signe zéro », 1939, p. 145).

Une fois encore, pas de dénomination dans cet extrait, le terme « opposition contradictoire » est importé tel quel depuis la sphère de la logique formelle et son métalangage déclaré adéquat pour décrire l'opposition marqué vs non-marqué de

---

<sup>5</sup> Ces cas de désignation non dénommatif sont fréquents dans le discours théorique des linguistes. À titre purement illustratif dans les discours anglo-saxons, voir par exemple : « I will approach it [*i.e.* the problem of subjectivity in natural language] from the perspective of **cognitive grammar** (also called **space grammar**), a framework that clearly reveals the special character of subjective expressions and provides the constructs needed to describe them coherently. » (Ronald Langacker, « Observations and speculations on subjectivity », 1985, p. 109). Dans cet exemple, « cognitive grammar » et « space grammar » sont présentés comme des syntagmes équivalents d'un point de vue terminologique, mais il n'y a aucune des caractéristiques de la dénomination qui soit manifestée.

N.S. Troubetzkoy. L'acte de langage dénominatif n'a pas lieu, il s'agit de la mention d'une désignation. Il en va de même dans l'extrait suivant :

- 8) On ne saurait tenter l'inventaire des unités « subjectives » sans envisager premièrement le cas de ces unités linguistiques dont l'observation est à l'origine de la réflexion énonciative et que l'on appelle « déictiques », ou « shifters ». [En note :] C'est en effet ce terme, généralement traduit par « embrayeurs », qu'utilise Jakobson. Mentionnons encore les équivalents terminologiques « index » (Peirce) et « indexical expression » (Bar-Hillel). (Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'Énonciation*, 2009, p. 39).

L'absence complète d'appropriation ou de requalification par le sujet énonçant est l'indice du fait que l'on a affaire à des désignations et non à des dénominations. L'emploi des guillemets vaut manifestement pour « dites (par d'autres) ». C. Kerbrat-Orecchioni mentionne des désignations qui ont été proposées (lors d'actes dénominatifs appartenant à la sphère du passé) et utilisées par d'autres linguistes (« que l'on appelle », « généralement traduit par », « qu'utilise Jakobson », « équivalents terminologiques »), mais n'est pas l'auteur d'un acte créateur du métalangage linguistique. En d'autres termes, au contraire de la dénomination, il n'y a pas de geste, pas de performance en action dans la désignation.

### 1.3. Le geste énonciatif de la dénomination

Il paraît par conséquent nécessaire de refermer cette partie introductive en revenant sur la qualification de la dénomination comme opération discursive. Dénommer *X* un ensemble de faits *Y* ou une opération *Z*, qu'est-ce que cela présuppose au juste ? L'attribution d'un terme présuppose du linguiste un certain libre arbitre. Le linguiste qui dénomme quelque chose fait preuve de délibération et de jugement. C'est précisément en ceci que la dénomination est une opération plus particulière que la nomination ou la désignation. Pour la nomination ou la désignation, la compétence suffit à la performance. Pour la dénomination, l'engagement d'un sujet judicatureur, instruit de l'acte qu'il s'apprête à accomplir, est requis. Ce passage, tiré des *Éléments de syntaxe structurale* de Louis Tesnière l'illustre éloquemment, non qu'il se prête lui-même à une opération dénominative, mais il en rapporte une pour la vilipender vigoureusement :

- 9) La réforme de 1910 a été bien mal inspirée en prescrivant dans la nomenclature le terme de **forme** pour remplacer celui de **voix**. C'était remplacer une notion syntaxique indispensable par une notion morphologique toute différente [...]. C'est là un des nombreux larcins terminologiques commis par les morphologistes aux dépens des syntacticiens [...]. (Lucien Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, 1959, p. 238).

L'imposition (*en prescrivant*), la manipulation (*commettre aux dépens d'autrui*), l'institutionnalisation (*la réforme de 1910*) et la communautarisation (*les morphologistes*), toutes ces actions concomitantes à la dénomination montrent à l'envi que c'est bien un homme rhétorique qui dénomme, un homme pourvu de nombreuses modalisations actanciennes : non seulement il est capable de dénommer (il en a la compétence), mais encore il est décidé à dénommer (il s'en autorise l'usage) et peut-être même se sent-il tenu de dénommer (la dénomination est une application de sa déontologie). Si l'attribution dénominative sous-entend un discernement entre diverses possibilités et une élection parmi ces mêmes possibilités, il s'ensuit que ses effets débordent le simple rapport de complémentarité entre le terme et la définition.

Nous verrons que selon des gestes énonciatifs particularisés la dénomination *fait advenir* un concept, *sacralise* un terme, ou *révèle* la chose même. Bref, elle manifeste la structure d'un événement.

Nous dirons ainsi que la dénomination apparaît comme un *geste énonciatif* : le sujet dénommant est un sujet parlant et la figuration est une énonciation. La figuration dénomminative correspond à ce qu'Austin appelle un « acte performatif » : elle accomplit ce qu'elle énonce dans le temps même de l'énonciation. Et ce sujet dénommant est investi de tous les pouvoirs qui sont les siens pour accomplir son acte, ainsi que de toutes ses modalités : il parle, pense, juge et se définit dans cet acte même.

## 2. La dénomination en linguistique : esquisse d'une typologie rhétorique

Afin de cerner plus avant la fonction de la dénomination telle que mise en œuvre par ce sujet dénommant, une sélection d'écrits de linguistes couvrant une période s'étalant de Saussure à nos jours offrira un observatoire à l'analyse rhétorique. Le choix s'est porté sur ce corpus, non que la linguistique ait l'apanage de la dénomination, mais en raison de la prégnance et de la fréquence de cet acte dans les textes linguistiques, témoignant des centres d'intérêt sur lesquels porte la réflexivité critique du linguiste<sup>6</sup>.

À partir des exemples 2 à 6 cités ci-dessus, il paraît possible d'identifier deux grands types de marques énonciatives caractérisant, d'un point de vue formel, la rhétorique de la dénomination dans ce corpus :

- (a) les marques *temporelles* qui, dans une suite narrative ou argumentative, font se succéder la progressivité et l'irruption, tels les adverbes de temps (*souvent, provisoirement, toutefois*, etc.) et les conjonctions coordinatives (*or, ainsi, par conséquent*, etc.) ;
- (b) les marques *subjectives*, tels les pronoms de première personne (*je, nous*) et de personne inclusive (*on*), les verbes modaux (*pouvoir, devoir*), les temps modaux (conditionnel) et les adverbes judicateurs (*évidemment, justement, exactement*, etc.).

La diversité de ces moyens, régulièrement cooccurrents, offre à la dénomination la possibilité d'une variété d'effets et nous posons que c'est l'analyse de cette *ars rhetorica* qui permettra, en fin de compte, de mieux cerner la fonction de la dénomination dans son ensemble, c'est-à-dire, dans l'approche naturaliste préconisée par les organisateurs du colloque, de préciser quel acte social effectue le linguiste quand il en actionne le geste énonciatif.

Si l'on s'accorde à reconnaître que les marques de *temporalité* et de *subjectivité* sont régulièrement textualisées de concert et se combinent à des intensités variables selon les cas, nous suggérons en première analyse d'étudier des passages où la rhétorique est fortement centrée sur la temporalité, d'une part, et sur la subjectivité, d'autre part. Ce point de départ devrait nous permettre d'isoler les deux variétés les plus évidentes de la rhétorique dénomminative : celle qui centre le geste énonciatif sur le *concept*, d'une part, et celle qui centre le geste énonciatif sur le *terme*, d'autre part.

### 2.1. Scénariser, ou *faire advenir un concept*

Du premier type relèvent les stratégies consistant à scénariser fortement la dénomination, c'est-à-dire à débrayer son déploiement dans l'architecture théorique.

---

<sup>6</sup> Voir e.g. les nombreuses contributions rassemblées dans Bernard Colombat & Marie Savelli (éds.), *Métalangage et terminologie linguistique*, 2001.

L'instance du sujet dénommant s'efface (relativement) pour *faire advenir un concept*, en scander l'émergence dans la temporalité propre à la pensée linguistique. Celle-ci est dépersonnalisée et, surtout, dégagée autant que possible des enjeux liés au signifiant terminologique : entre les deux faces du signe métalinguistique, c'est bien le signifié qui importe ici, et son apparition en discours (plutôt que son imposition) qui constitue l'événement dont la dénomination est le lieu. Dans les cas les plus transparents, cet événement est associé à une forme de *dramaturgie*, repérable notamment par des marques déictiques.

La dénomination comme événement implique en effet une déixis, c'est-à-dire l'identification d'un repère spatio-temporel qui valide la performativité de l'acte, en le situant sur le fond d'autres gestes énonciatifs. C'est bien sûr les très fréquents « ici » (dans « on appellera ici »), ou « dès lors » (dans « on peut dès lors appeler ») ; mais on peut trouver aussi des stratégies inscrivant la dénomination dans une véritable scansion du travail du linguiste en étapes d'importances relatives :

- 10) On peut donner provisoirement le nom d'*ensemble signifiant* à cette réunion du signifiant et du signifié, en remarquant toutefois que le mot *ensemble* qui est contenu dans cette définition et renvoie au concept de totalité reste pour le moment non défini. (Algirdas Julien Greimas, *Sémantique structurale*, 1966, p. 10)

Le caractère « provisoire » et le constat que tel concept « reste *pour le moment* non défini » renvoient à un déploiement de la pensée théorisante, dans lequel les occurrences terminologiques apparaissent comme autant de moments de cristallisation. L'extrait cité laisse affleurer une subjectivité à la source de ce déploiement, puisqu'« on *peut* donner » et qu'on remarque « *toutefois* », quoique cette subjectivité n'intervienne ici que pour articuler de manière minimale les contenus conceptuels, qui sont bien les principaux actants du procès.

Un autre trait de ces stratégies scénarisantes est la présence d'anaphoriques, associés au geste énonciatif de dénomination, comme dans l'exemple suivant :

- 11) L'évolution linguistique peut être conçue comme régie par l'antinomie permanente entre les besoins communicatifs de l'homme et sa tendance à réduire au minimum son activité mentale et physique. [...] Ce qu'on peut appeler l'économie d'une langue est cette recherche permanente de l'équilibre entre des besoins contradictoires qu'il faut satisfaire [...]. (André Martinet, *Éléments de linguistique générale*, 2008, pp. 181-182).

L'anaphore dans « *cette* recherche » renvoie au processus de délimitation du signifié qui précède immédiatement, et auquel la dénomination se réduit peu ou prou.

Dans une version un peu plus élaborée, l'anaphore peut pointer vers une autre scène que celle du discours du linguiste, en convoquant un savoir élaboré ailleurs, en l'occurrence dans l'expérience ordinaire du locuteur profane :

- 12) Les procédés par lesquels se constituent les formes grammaticales sont au nombre de deux ; tous les deux sont connus, même des personnes qui n'ont jamais étudié la linguistique, et chacun a eu occasion, sinon d'y arrêter son esprit, du moins de les observer en passant. | L'un de ces procédés est l'analogie ; [...]. (Antoine Meillet, « L'évolution des formes grammaticales », 1982, pp. 130-148).

Ici encore, le sujet dénommant est relativement peu présent dans la dramaturgie qui donne son statut à l'événement de dénomination. Celui-ci est avant tout articulé à l'émergence d'un concept, et c'est de cette émergence dont il importe de rendre compte.

## 2.2. Modaliser et subjectiver, ou *sacraliser un terme*

À l'opposé, la dénomination peut être chargée explicitement d'un investissement modal et subjectif, voire affectif, tout en apparaissant comme par irruption dans le développement du linguiste. C'est alors le *terme* lui-même, et non plus le concept, qui est au centre du dispositif rhétorique ; il se pare de l'aura de celui qui l'avance, et s'avance avec lui.

On pourrait s'interroger sur le lien particulier qu'entretiennent les marques de modalisation et de subjectivation avec le terme. La réponse est relativement obvie : en s'avouant à travers des marques rhétoriques formelles, le sujet dénommant rend explicite sa capacité de proposition, d'autorisation et de légitimation d'un terme, qu'il entend — *in fine* — imposer dans le métalangage. Pour le dire autrement, c'est l'arbitraire du sujet dénommant qui contribue à sacraliser le terme, et c'est bien ce dernier qui est alors au centre de l'activité créatrice du linguiste.

On proposera de reconnaître trois composantes complémentaires, telles qu'elles peuvent être observées dans le corpus linguistique, à la rhétorique subjective de la dénomination : le mode de présence du sujet, la modalisation de l'acte et la justification du choix. Ces trois composantes interagissent lors de la dénomination et permettent au sujet dénommant de construire une image du choix terminologique posé empreinte d'intentionnalité, plus ou moins assumée et plus ou moins arbitraire.

Le mode de présence du sujet, indexé par les marques grammaticales de personne (*je, nous, on*) et de diathèse (« active » ou « passive »), permet à l'énonciateur de se figurer explicitement dans la position d'un sujet endossant la responsabilité de l'acte posé ou, au contraire, de s'effacer au profit de l'appareil théorique, de la terminologie qui paraît alors s'instituer et se structurer d'elle-même. Ces deux pôles sont illustrés par les exemples qui suivent :

- 13) Die Zwei Glieder eines korrelativen Gegensatzes sind nicht gleichberechtigt: das eine Glied besitzt das betreffende Merkmal (oder besitzt es in seiner positiven Form), das andere besitzt es nicht (oder besitzt es in seiner negativen Form). Wir bezeichnen das erste als *merkmalhaltig*, das zweite – als *merkmallos*. (Nikolai Sergueievitch Troubetzkoy, « Die phonologischen System », 1931, p. 97).
- 14) Pour les catégories ne caractérisant qu'un seul terme de l'énoncé – le procès lui-même (Ce) ou ses protagonistes eux-mêmes (Te) – on emploiera l'expression de *d é s i g n a t e u r s*, tandis que les catégories qui caractérisent un seul terme (Ce ou Te) en le rapportant à un autre terme de l'énoncé (CeCe ou TeCe) seront appelées des *c o n n e c - t e u r s*. | Les désignateurs indiquent soit la qualité soit la quantité du terme de l'énoncé et peuvent être appelés respectivement *q u a l i f i c a t e u r s* et *q u a n t i f i c a t e u r s*. | Les désignateurs comme les connecteurs peuvent caractériser le procès de l'énoncé et/ou ses protagonistes avec ou sans référence au procès de l'énonciation (../Ca) ou à ses protagonistes (../Ta). Les catégories qui impliquent cette référence seront appelées *e m b r a y e u r s*; celles qui ne l'impliquent pas seront dites *n o n - e m b r a y e u r s*. (Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, 1963, pp. 181-182).

Au premier exemple, dans lequel Trubetzkoy recourt au mode majestatif de présence personnelle du sujet (« *Wir* ») en s'assumant comme acteur de la dénomination, répond le second où l'effacement du sujet est maximal tout au long de l'extrait, avec l'emploi de l'impersonnel collectif et la multiplication de tournures passives : « on emploiera », « seront appelées », « peuvent être appelés », etc.

Pour triviale que cette première composante puisse paraître, elle n'en semble pas moins statistiquement liée avec la seconde composante, à savoir les formes de

modalisation de l'acte dénominatif. Pour le dire autrement, *modes de présence* du sujet et *types de modalisation* sont fortement corrélés dans le corpus étudié. Illustrons le propos avec quelques exemples.

Si un sujet singulier et un sujet collectif sont tous deux susceptibles de se rencontrer avec l'assertion d'une dénomination (on comparera en ce sens des expressions du type « nous appelons » avec « on appellera »), le sujet singulier paraît aller volontiers de pair avec la *proposition* d'une dénomination, lorsque le sujet collectif se combine normalement à son *autorisation*.

Quand la composante de singularisation est marquée, le sujet dénommant peut s'investir dans l'acte dénominatif au point d'assumer formellement l'émergence du terme, de l'accompagner dans son destin terminologique en se portant d'avance garant de son efficace métalinguistique :

- 15) CeCea/Ca) Nous proposons d'appeler *t e s t i m o n i a l* (anglais evidential) la catégorie verbale qui fait entrer en ligne de compte trois procès – le procès de l'énoncé, le procès de l'énonciation, et un « procès d'énonciation énoncé » (Cea), à savoir la source d'information alléguée relativement au procès énoncé. (Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, 1963, p. 183).
- 16) If we examine carefully the implications of these supplementary rules, we see that they lead to an entirely new conception of linguistic structure. Let us call each such rule a "grammatical transformation." A grammatical transformation T operates on a given string (...) with a given constituent structure and converts it into a new string with a new derived constituent structure. [Dans la note 8 :] (...) See Z. S. Harris, "Transformations in linguistic analysis," to appear in *Language*, for a somewhat different approach to transformational analysis. (Noam Chomsky, *Syntactic Structure*, 1957, p. 44).

Les marques de personne collective, en revanche, sont significativement liées aux formes de modalisation relevant du domaine de la *permission*. Le terme est évidemment toujours mis en avant par le linguiste, mais plutôt suggéré et autorisé que proposé :

- 17) Tout code linguistique contient une classe spéciale d'unités grammaticales qu'on peut appeler *e m b r a y e u r*<sup>7</sup> : la signification d'un embrayeur peut être définie en dehors d'une référence au message. (Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, 1963, p. 178).
- 18) Quand la capacité de sélection est fortement atteinte et le pouvoir de combinaison au moins partiellement préservé, la *c o n t i g u i t é* détermine tout le comportement verbal du malade et nous pouvons désigner ce type d'aphasie comme *t r o u b l e d e l a s i m i l a r i t é*. (Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, 1963, p. 56).

Dans ces cas, à la place d'une force de proposition, le sujet use d'un pouvoir d'autorisation, et il faut immédiatement ajouter que, s'il s'autorise l'acte de dénomination (et autorise par là même son usage ultérieur dans le champ disciplinaire), c'est en vertu d'une possibilité intrinsèque qui est présentée comme existant en dehors de son libre arbitre. Ce fait est bien souligné par l'emploi, chez Chomsky, de « *somewhat redundantly* » dans l'extrait qui suit :

- 19) A grammar of a language purports to be a description of the ideal speaker-hearer's intrinsic competence. If the grammar is, furthermore, perfectly explicit – in other words, if it does not rely on the intelligence of the understanding reader but rather provides an explicit analysis of his contribution – we may (somewhat redundantly) call it a *generative grammar*. (Noam Chomsky, *Aspects of a Theory of Syntax*, 1965, p. 4).

---

<sup>7</sup> On notera que R. Jakobson emprunte ici le terme *shifter* à Jespersen, mais ne paraît faire aucune référence à ce dernier.

Comme on le voit, les marques de subjectivité qui entourent l'élection d'un terme peuvent se faire plus ou moins explicites à travers les deux premières composantes de la rhétorique subjective. Ces dernières sont régulièrement contrebalancées par une *motivation* de la création terminologique, une *justification* du terme élu. Il s'agit là de la troisième composante.

Elle s'analyse sur un continuum qui s'étend des justifications dites objectives aux motivations assumées comme subjectives. Le premier pôle est illustré par des justifications de nature étymologique et morphologique, le linguiste faisant alors dépendre l'arbitraire de son choix à celui de la langue, d'un point de vue tant historique que synchronique :

- 20) Nous appellerons *transponend* (du latin *transponendum* « ce qui doit être transposé ») le signe destiné à subir la transposition [en note de bas de page :] La finale masculine *-end* s'appuie sur l'analogie de *différend*, *révérend*, et sur l'opposition avec les féminins *offrande*, *prébende*, *provende*, *réprimande*, etc. (Charles Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, 1932, § 183, p. 116)

Plus subjectivement, le filage de la métaphore permet d'imposer presque naturellement certains lexèmes relevant d'un domaine technique spécifique dans l'analyse des phénomènes linguistiques<sup>8</sup> :

- 21) Le nœud verbal [...] exprime tout **un petit drame**. Comme un drame en effet, il comporte obligatoirement un **procès**, et le plus souvent des **acteurs** et des **circonstances**. | Transposés du plan de la réalité dramatique sur celui de la syntaxe structurale, le procès, les acteurs et les circonstances deviennent respectivement le **verbe**, les **actants** et les **circonstants**. (Lucien Tesnière, *Éléments de syntaxe structurale*, 1959, p. 102).

Enfin, le degré maximal de subjectivité est probablement atteint lorsque la justification repose sur un jugement axiologique émis par le sujet dénommant. Ce faisant, il se pose en juge capable de distinguer un bon terme et un mauvais, de séparer le bien et le mal pour sa discipline :

- 22) Le développement d'un discours peut se faire le long de deux lignes sémantiques différentes : un thème en amène un autre soit par similarité soit par contiguïté. Le mieux serait sans doute de parler de *p r o c è s m é t a p h o r i q u e* dans le premier cas et de *p r o c è s m é t o n y m i q u e* dans le second. (Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, 1963, p. 61).
- 23) C<sup>c</sup>C<sup>c</sup>) il n'existe pas de nom standardisé pour désigner cette catégorie ; des termes tels que « temps relatif » ne recouvrent qu'une de ses variétés. Le terme utilisé par Bloomfield (1946), *o r d r e* (ou encore son modèle grec, *t a x i s*) semble être le plus approprié. (Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, 1963, p. 183).

Ce qui est en jeu dans ces exemples, c'est très directement le choix du terme juste. Derrière divers procédés de justification, il faut donc lire autre chose qu'un simple jugement sur l'adéquation *conceptuelle* d'un terme ; affleurent en effet les affects du linguiste face aux signifiants qu'il manipule.

Ces motivations de l'acte donnent à voir l'arbitraire terminologique comme sous contrainte et peut conduire à dramatiser le moment critique du choix du terme.

---

<sup>8</sup> Pour un cas de « justification » auratique (même s'il est implicite), voir l'exemple de subjectivité dans l'extrait 29.

La dramatisation est portée à son comble lorsque l'arbitraire du sujet dénommant se heurte à celui de la langue :

- 24) La langue combine deux modes distincts de signifiante, que nous appelons le mode SÉMIOTIQUE d'une part, le mode SÉMANTIQUE de l'autre. [en note :] [...] Nous aurions préféré choisir, pour faire ressortir cette distinction, des termes moins semblables entre eux que SÉMIOTIQUE et SÉMANTIQUE, puisque l'un et l'autre assument ici un sens technique. Il fallait bien cependant que l'un et l'autre évoquent la notion du *séma* à laquelle ils se rattachent tous les deux, quoique différemment. (Émile Benveniste, « Sémiologie de la langue », 1974, pp. 43-66 ; p. 63).

Dans cet extrait, Benveniste pathémise significativement son choix (« nous aurions préféré choisir ») qu'il avance comme à regret, mais la motivation étymologique, l'arbitraire de la langue, lui impose les termes de l'analyse métalinguistique qu'il se voit contraint d'accepter en raison de l'acte dénommatif qu'il doit commettre. Il en va de même dans le passage suivant où le pouvoir liturgique de Jakobson est contrarié par sa réflexivité critique qui l'empêche de sacraliser le moment d'élection :

- 25) En allant plus loin dans la décomposition de la chaîne parlée, nous arrivons à la plus petite unité linguistique dotée d'un sens propre. Pour désigner cette ultime unité de sens, j'aurais aimé employé le terme « morphème » proposé par Baudouin de Courtenay et qui a été adopté, avec ce sens, par les linguistes slaves et de nombreux linguistes américains. Cependant, dans la tradition française, « morphème » désigne seulement l'une des deux sous-classes de la catégorie en question, celles des simples affixes par opposition aux radicaux. [...] Aussi pour éviter les malentendus et les controverses terminologiques, dans un rapport destiné à une audience internationale, je préfère désigner de manière moins ambiguë ces ultimes unités grammaticales de l'expression. Appelons-les simplement *u n i t é s f o r m e l l e s m i n i m a* (ou *m i n i m a f o r m e l s*). » (Roman Jakobson, *Essais de linguistique générale*, 1963, p. 163).

Faire advenir un concept, sacraliser un terme, voilà donc les deux dosages prototypiques auxquels donne lieu la rhétorique de la dénomination, entre scénarisation et subjectivation. Mais ces deux paramètres peuvent recevoir des traitements plus hybrides, soit dans l'*hypo-*, soit dans l'*hyper-* ; autrement dit : soit ils sont tous deux réduits à une intensité minimale, soit ils cumulent leurs caractéristiques et leurs effets. Dans le premier cas, le sujet dénommant renonce donc autant à scénariser qu'à subjectiver, pour privilégier un rapport pur à la *chose* elle-même (et non plus au concept ni au terme), qui se voit comme magiquement *révélée* ; dans le second cas, le geste énonciatif porte à la fois sur le concept et sur le terme, c'est-à-dire rend sensible leur union, sous la forme d'un *emblème brandi*.

### **2.3. Ni subjectiver, ni scénariser : révéler la chose**

Dans le premier cas, les marques énonciatives se réduisent donc, pour l'essentiel, aux variations morpho-lexicales qui, comme nous l'avons vu, distinguent la dénomination de la définition et en identifient l'occurrence dans le déroulé du discours métalinguistique.

- 26) La substance du morphème est son *sémème*, ou ensemble des sèmes distinctifs dans un ensemble donné [...]. (Bernard Pottier, *Linguistique générale*, 1974, p. 69).

Dans l'exemple ci-dessus, la mise en italiques suffit à signaler l'opération de dénomination, juste avant la définition qui suit. La rhétorique minimale, réduite à la simple

équivalence entre un sujet et un attribut par le biais d'une copule, invite à considérer que l'essentiel se joue en dehors du discours métalinguistique. En fait, tout est déjà joué dans la réalité même des choses, que ce discours ne fait que révéler. Le cadrage conceptuel, comme l'arbitrage terminologique, sont entièrement reconduits à une évidence ontologique. Celle-ci apparaît d'elle-même dans le discours du linguiste, lequel, pourrait-on dire, fait mine de n'y être pour rien. Deux précisions s'imposent alors.

La première est que, si le linguiste *fait mine* de n'être pour rien dans la révélation de la vérité ontologique, il n'en suscite pas moins un effet d'autorité que confirmeront les inévitables reprises avec citation de son geste dénommatif personnel. À la manière du magicien qui *fait comme s'il* n'était là que pour lever le rideau sur la colombe, le linguiste qui dénomme en révélant la chose se révèle du même coup au lecteur comme doté de ce pouvoir de révélation. Cette stratégie paraît particulièrement fréquente dans les essais linguistiques produits dans le monde anglo-saxon. Ainsi, le premier emploi relevé chez Elizabeth Closs Traugott et Richard B. Dasher de la dyade « subjectification – intersubjectification », qu'ils introduisent dans le métalangage linguistique et qui occupe une place centrale dans de nombreux développements récents, s'impose d'elle-même, sans que rien ne signale ou ne donne à voir le geste à l'œuvre<sup>9</sup> :

- 27) With data taken from various semantic domains and various languages, we find several unifying threads in recurring patterns of semantic change. One is the overarching tendency for meanings to undergo subjectification (they come to express grounding in the SP/W's perspective explicitly), and ultimately intersubjectification (they come to express grounding in the relationship between speaker/writer and addressee/reader explicitly). (Elizabeth Closs Traugott & Richard B. Dasher, *Regularity in Semantic Change*, 2002, p. 6)

Autrement dit, ce type de rhétorique court-circuite le geste de dénomination, passe sous silence l'opération dont il est le lieu, pour prêter au linguiste l'*ethos* d'un naturaliste, au sens premier du terme.

La seconde précision est un rappel : les gestes énonciatifs que nous isolons ici pour les besoins de l'exposé sont souvent étroitement mêlés dans les exemples. Ainsi, le passage d'Antoine Meillet (exemple 12) déjà cité pour illustrer l'anaphore scénarisante pourrait être ici repris et son commentaire, complété par la mention d'une dénomination ontologique, suivant immédiatement la scénarisation conceptuelle (« L'un de ces procédés est l'analogie »). Il s'agit donc bien d'une syntagmatique de stratégies de dénomination, dont les effets proviennent autant de l'enchaînement des gestes énonciatifs que de ces gestes pris pour eux-mêmes. En l'occurrence, il nous semble que la dénomination sous la forme d'une *révélation de la chose* naturalise rétrospectivement la scène de cadrage conceptuel qui la précède – en invitant par exemple à interpréter dans un sens très littéral le verbe « observer ».

Notons, au passage, que la suite de l'extrait vient encore compliquer la syntagmatique ici décrite. Meillet y intervient subjectivement pour corriger un usage

---

<sup>9</sup> Il en va de même dans l'essai subséquent dû à Elizabeth Closs Traugott, où le terme « intersubjectification » s'impose par la seule majesté de la grasse: « The hypothesis is that **intersubjectification**, in the sense of the development of meanings that encode speaker/writers' attention to the cognitive stances and social identities of addressees, arises out of and depends crucially on subjectification. Schematically, subjectification > intersubjectification, not intersubjectification > subjectification ». (Elizabeth Closs Traugott, « From Subjectification to Intersubjectification », 2003, p. 124).

terminologique, sacraliser du même coup un nouveau signifiant (« on parle d'ordinaire de *formes analogiques* ; il serait plus juste de dire : *innovations analogiques* ») et donc corriger à nouveau rétrospectivement la présentation ontologique qu'il avait donnée du phénomène. Surtout, Meillet adopte une tout autre stratégie pour dénommer « l'autre procédé » dont il est question dans ce passage, à savoir « la grammaticalisation ». Celle-ci est d'abord approchée par le biais de périphrases en contraste avec « l'innovation analogique », qui a déjà reçu son terme. La seconde dénomination appelle une nouvelle scénarisation, très différente de la première : la scène n'est plus déportée dans le champ de l'observation ordinaire (« chacun a eu occasion, sinon d'y arrêter son esprit, du moins de les observer en passant »), mais située dans la temporalité propre à la discipline linguistique (« Sans avoir jamais été perdu de vue, l'autre procédé d'innovation [...] a été beaucoup moins étudié durant les quarante dernières années. On commence maintenant à s'y attacher de nouveau »). Le phénomène reçoit enfin son nom (« La "grammaticalisation" de certains mots ») après que le linguiste a souligné son « importance » (« décisive ») et son contraste avec l'autre procédé (« Tandis que l'analogie [...] »). On pourrait poursuivre l'analyse de ce passage très dense, en montrant notamment que le terme nouvellement créé s'impose encore contre une paire terminologique ancienne, désormais délégitimée au profit de son dépassement (« on voit combien peu il est légitime de parler de langues *synthétiques* et de langues *analytiques*. [...] Analyse et synthèse sont des termes logiques qui trompent entièrement sur les procès réels. [...] Le phénomène est de même ordre que la « grammaticalisation » de tel ou tel mot »).

Bref, comme on le voit, la syntagmatique de la dénomination oblige à considérer des effets complexes, dont le plus intense est sans doute celui de l'emblématisation.

#### 2.4. Subjectiver et scénariser, ou *brandir l'emblème*

Il reste donc cette dernière position à illustrer dans notre esquisse de typologie. On entre ici plus franchement dans l'analyse de la *syntagmatique* des gestes de dénomination, puisqu'il s'agit d'une combinaison des deux « cas purs » examinés plus haut. On l'aura compris, cette combinaison se réalise sous des formes très variables, dont nous retiendrons les plus intenses : celles dont les effets débordent manifestement le simple cumul des effets de la subjectivation et de la scénarisation prises séparément.

Lorsque le sujet dénommant souligne l'union entre le concept et le terme, c'est-à-dire inscrit sa propre subjectivité de linguiste créateur de terme dans le scénario scandant l'émergence d'un concept, et fait naître de cette rencontre une sorte de nouvelle évidence terminologique, symétrique à l'évidence ontologique évoquée plus haut, on peut dire que le sujet dénommant *brandit un emblème*.

Considérons l'extrait suivant, qui rend bien compte de l'articulation complexe entre les deux gestes énonciatifs déjà décrits :

- 28) L'intégrale réalité du langage n'est pas le binôme : 2) Causé construit (= la langue) + 3) Causation déverse [= parole, en linguistique saussurienne, et mieux *discours*, en linguistique néo-saussurienne, pour la raison que dans la langue, *ouvrage construit en pensée* auquel se superpose un *ouvrage construit en signes*, la parole et, concurremment, l'écriture employées à la construction de ces signes font de même qu'eux partie intégrante de la langue, n'étant pas comme l'indique la formule saussurienne (V. infra) un en-dehors de la langue, situé au-delà, mais un en-dedans. [...] ] | [Pernicieux à la linguistique ont été la notion et le terme de parole. La célèbre formule saussurienne : | langage = langue +

parole | postule implicitement la relation parler = discours, parole = discours, et pourrait, en conséquence, s'écrire: | langage = langue + parole (= discours), | le terme parole s'y éliminant de lui-même du fait qu'il est communément admis (contre-postulat ruinant par le dedans le postulat premier dont il fait partie) que l'on peut parler autrement que par parole, par toute sorte de signes, par geste, par écrit.] Le terme parole éliminé, il reste: | langage = langue + discours | formule néo-saussurienne passant en exactitude la formule saussurienne originelle, et, pour cette raison, seule validée dans notre enseignement]. (Gustave Guillaume, « Observation et explication dans la science du langage », 1964, pp. 25-45 ; p. 27).

On trouve déployées et tissées l'une à l'autre deux grandes séries énonciatives : l'une, temporelle, scénarisant le basculement conceptuel entre un cadre « saussurien » et un cadre « néo-saussurien » ; l'autre, subjective, procédant à la comparaison et à l'évaluation de ces deux ensembles conceptuels, et laissant apparaître une préférence terminologique (« mieux *discours* », « passant en exactitude »). L'ancien terme, « parole », est certes renvoyé à un paradigme « célèbre », mais force est de constater désormais qu'il a été mal choisi. Son remplacement consiste dès lors en une forme de sécularisation, qui est le pendant de la sacralisation du nouveau terme investi par l'axiologie du sujet dénommant. Ce qui était sacré ne l'est plus : voilà ce que résume en somme l'usage du préfixe « néo-(saussurien) », qu'on peut lire – pour filer la métaphore liturgique – en écho à la terminologie biblique, distinguant un « Ancien » et un « Nouveau » Testament.

Ces deux séries énonciatives, temporelle et subjective, articulées l'une à l'autre et portées à un tel degré d'intensité, produisent ainsi *autre chose* que la simple réunion d'un concept (advenu) et d'un terme (sacralisé) : lorsque l'auteur qualifie de « formule » le résultat de sa dénomination, il brandit ce résultat comme un emblème et le prépare à d'autres usages : il suscite en somme des ralliements, ou au contraire des réfutations. En rendant sa dénomination repérable, détachable, transposable, reproductible, le sujet dénommant opère aussi une forme de magie, symétrique et inverse par rapport à la magie de la révélation de la chose évoquée plus haut : il rend soudain son terme chargé d'un pouvoir de reconfiguration et de polarisation de l'espace disciplinaire.

L'emblématisation peut se réaliser aussi sous des formes plus ambiguës, dont les effets sont dès lors plus difficiles à cerner. Prenons ainsi l'exemple du célèbre passage d'Émile Benveniste sur la « subjectivité » :

- 29) La « subjectivité » dont nous traitons ici est la capacité du locuteur à se poser comme « sujet ». Elle se définit, non par le sentiment que chacun éprouve d'être lui-même (ce sentiment, dans la mesure où l'on peut en faire état, n'est qu'un reflet), mais comme l'unité psychique qui transcende la totalité des expériences vécues qu'elle assemble, et qui assure la permanence de la conscience. Or nous tenons que cette « subjectivité », qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, comme on voudra, n'est que l'émergence dans l'être d'une propriété fondamentale du langage. Est « ego » qui *dit* « ego ». Nous trouvons là le fondement de la « subjectivité », qui se détermine par le statut linguistique de la « personne ». (Émile Benveniste, « De la subjectivité dans le langage », 1966, pp. 259-260).

L'ambiguïté provient ici essentiellement du fait qu'il est difficile d'identifier l'opération de dénomination elle-même. Le terme « subjectivité » semble d'abord simplement repris, par nomination-citation, d'un autre espace discursif, et importé, « ici », dans le champ de réflexion du linguiste. Dans un deuxième temps, introduit par le « Or », ce linguiste semble renvoyer la « subjectivité » à son statut de chose,

indépendante des cadres disciplinaires (« qu'on la pose en phénoménologie ou en psychologie, comme on voudra ») qui peuvent l'appréhender. Mais on n'a pas pour autant affaire à une simple « révélation » de ladite chose ; celle-ci est en réalité utilisée comme un détour pour faire porter le geste de dénomination *sur autre chose* : la « subjectivité » comme chose fait en effet l'objet d'une prise de position assumée subjectivement (« nous tenons », « n'est que », « nous trouvons là le fondement ») relative au *langage*. Car c'est bien cela qui est dénommé : dans le fragment « Est "ego" qui *dit* "ego" », les italiques pointent précisément l'objet de la dénomination : non pas la subjectivité, mais la production langagière. Les effets de cette dénomination sont immédiatement sensibles sur l'occurrence suivante de « subjectivité », dont les guillemets signalent cette fois le décalage que la récente dénomination (« la subjectivité, c'est le langage ») a désormais introduit entre le mot et la chose, et qui appelle la nomination-citation d'une autre étiquette, « la "personne" ».

Pourquoi peut-on parler d'emblème dans ce cas ? Il nous semble que l'enveloppement, presque l'enfouissement, de la dénomination portant sur le langage dans un propos portant sur la subjectivité réalise au plus haut degré l'opération de figuration métalinguistique dont nous cherchons à rendre compte. La formule « Est "ego" qui *dit* "ego" » donne à voir presque iconiquement à la fois l'opération métalinguistique dont elle résulte et le masquage de cette opération. Il n'est plus du tout clair que c'est le langage lui-même qui vient de recevoir là un nom, mais il est en revanche tout à fait clair que quelque chose d'essentiel vient d'être dit à propos du langage. Voilà précisément le paradoxe que réalise l'emblème, et peut-être la rhétorique dénomminative lorsqu'elle est portée à son plus haut degré d'intensité : recouvrir la dénomination des attributs qui vont la rendre visible et appropriable pour d'autres usages.

### **3. Conclusions : la fonction rhétorique de la dénomination**

En guise de conclusions, nous voudrions soulever trois questions plus générales à propos de ces gestes énonciatifs de dénomination, de leur actualisation dans un corpus d'écrits linguistiques, enfin de la manière de comprendre leur fonction rhétorique.

#### **3.1. Arbitraire du sujet et arbitrarité du langage**

En filigrane de la typologie que nous avons esquissée, et plus généralement en prémisses à nos considérations spéculatives sur la dénomination, courait l'idée d'une rencontre, à la fois inévitable et a priori improbable, entre le libre arbitre du sujet dénommant et l'arbitraire de la langue. Est-ce là une rencontre fortuite, seulement suscitée par notre vocabulaire et notre manière de présenter les choses ? Nous ne le pensons pas. L'arbitrarité du sujet atteint celle de la langue, soit en s'y opposant soit au contraire pour renchérir sur elle, mais toujours elle la heurte et la concurrence dans le processus d'élaboration d'un métalangage idéalement adéquat. On dirait alors que le libre arbitre du sujet se superpose, localement, à l'arbitrarité de la langue et rend celle-ci caduque, en tout cas moins évidente : en dénommant, j'use d'un pouvoir d'attribution d'un terme à une chose, j'accomplis cette attribution en l'énonçant et, ce faisant, je dénie à la langue ce même pouvoir, ou plutôt je creuse dans l'espace de l'arbitrarité linguistique des poches d'une arbitrarité plus singulière, qui mettent en tension et rendent sensible la première. Que telle chose se dénomme *X* et non *Y* ne dépend plus de la langue mais seulement de moi. Là encore on voit à quel point la dénomination dénote les enjeux propres à l'art rhétorique, car dans le suspens de l'arbitraire de la langue c'est la valeur éthique du sujet qui intervient : au nom de quoi

le sujet dénommant se pose-t-il en nouvel arbitre du langage ? et cet arbitraire du sujet dénommant ne rejailit-il pas sur la figure du lecteur interprète, sommé lui aussi d'arbitrer entre les différentes variantes terminologiques, et donc finalement lui aussi de construire sa propre rhétorique interprétative, par laquelle il se posera en sujet face au langage ?

- 30) Par une curieuse coïncidence, M. Henri Frei a proposé, de son côté, dans une communication faite le 7 février 1942 à la Société genevoise de linguistique, le terme presque identique de *transponende* (masculin), fait sur le modèle de *dividende*, *addende*, *multiplicande*. Le lecteur choisira. (Charles Bally, *Linguistique générale et linguistique française*, 1932, § 183, p. 116).

C'est ce dont nous semble témoigner l'exemple qui précède, où Charles Bally fait clairement apparaître la relation triangulaire qu'établit tout geste de dénomination. La langue fournit arbitrairement un fonds de signes (« le modèle de *dividende*, *addende*, *multiplicande* »), à partir duquel (ou contre lequel) les linguistes, en tant que sujets singuliers, posent des gestes de dénomination eux-mêmes déliés de toute nécessité (« par une curieuse coïncidence »), qui appellent donc un ultérieur arbitrage, c'est-à-dire la constitution d'un sujet assumant la responsabilité d'un certain rapport terminologique (« le lecteur choisira »).

Deux questions se posent à cet endroit, étroitement liées : cette dynamique est-elle propre à l'activité métalinguistique de la discipline linguistique elle-même ? et dans quelle mesure agit-elle comme une fonction rhétorique ?

### 3.2. La linguistique comme corpus : réflexivité critique et contexte épistémologique

En première analyse, on pourrait suggérer de reconnaître à la mouvance du métalangage en linguistique des raisons objectives (*i.e.* qui tiennent à son objet) corrélées à des motivations méthodologiques ou épistémologiques :

- (a) L'objet de la linguistique est éminemment protéiforme. Pris dans la tension entre l'étude des faits de langue et celle des actes de paroles d'une part et, d'autre part, dans le maillage des différentes disciplines participant des sciences du langage (de la phonologie à la pragmatique et de la sociolinguistique à la poétique), le métalangage linguistique est sujet à de permanents réajustements terminologiques. Ces réajustements s'observent tant à propos des concepts (en fonction des niveaux et domaines d'analyse dans lesquels les termes sont mobilisés, le statut terminologique d'un vocabulaire commun est toujours à réinstaurer) qu'en ce qui concerne les termes, dont l'inventaire varie passablement en fonction des domaines concernés.
- (b) Parallèlement, aux niveaux méthodologique et épistémologique, la linguistique joue fréquemment le rôle de laboratoire pour l'exploration théorique en sciences humaines et sociales (qu'il suffise de songer à de grands courants comme le fonctionnalisme, le structuralisme ou le cognitivisme). En ce sens, il n'est guère d'école qui n'ait remodelé et enrichi significativement le métalangage linguistique.

Toutes ces raisons se laissent reformuler dans ce qui apparaît comme l'une des conditions fondamentales de la linguistique, à savoir le mouvement qui la porte sans cesse à réfléchir de manière critique sur ce qui est à la fois son objet et son instrument d'analyse, le langage. Parmi les multiples occasions dans lesquelles s'exerce une activité métalinguistique<sup>10</sup>, la production d'écrits linguistiques se distingue par le fait

---

<sup>10</sup> Voir à cet égard l'étude de Jacqueline Authier-Revuz, *Ces mots qui ne vont pas de soi*, 1995.

que la réflexivité critique est précisément ce qui donne sa raison d'être à ce type d'écrits. La dénomination n'y est pas qu'une opération ponctuelle, qu'une mise au point instrumentale, mais est ce qui permet à la linguistique d'accomplir sans cesse ce retour réflexif sur le langage, de se confronter à son arbitraire et, ce faisant, de donner quelque statut au savoir qu'elle produit à son endroit. Un statut dont la fragilité est à la mesure de la fragilité que le sujet dénommant accepte d'attribuer à lui-même, notamment à travers la rhétorique dénominative qu'il déploie.

Que la dénomination occupe en linguistique une place fondatrice, consubstantielle à l'épistémè de la discipline elle-même, cela apparaît encore par le fait que son identification demande précisément à être elle-même plongée dans cette épistémè. Nous avons fait *comme si* nous n'étions pas nous-mêmes linguistes au cours de cet exposé, et en cela nous avons escamoté un élément essentiel de notre approche : la saisie des moments où « ça dénomme » ne se laisse guère ramener entièrement à des critères formels et réclame une contextualisation encyclopédique souvent très large, c'est-à-dire une familiarité avec les enjeux qui structurent en profondeur l'imaginaire de cette discipline : qu'est-ce que le langage et que peut-on en dire ?

### 3.3. Dénommer : *ars* ou fonction rhétorique ?

Ceci nous conduit ainsi à la troisième question générale annoncée, par laquelle nous voudrions conclure cet exposé : l'acte de « dénommer » constitue-t-il une « fonction rhétorique » et, si oui, quelle est-elle ?

En décrivant la dénomination par ses *marques* énonciatives et pour les *gestes* énonciatifs qu'elle accomplit, nous avons mis en évidence un certain appareil rhétorique et ses différentes variétés. Or cet appareil, on l'a vu, ne fait que dire, par son fonctionnement même, la manière dont le sujet dénommant se constitue comme sujet de connaissance. Lorsque cette connaissance porte sur le langage, comme c'est le cas dans notre corpus, la dénomination rencontre le mouvement de réflexivité critique qui constitue la discipline elle-même. Cela dit, de manière plus générale, le sujet qui dénomme (et assume, d'une manière ou d'autre, cette dénomination) s'assume du même coup comme force agissante dans un champ de connaissances.

Cette articulation entre sujet dénommant et sujet de connaissance présente trois implications, qui ne sont pas minces et qui touchent au cœur de la fonction rhétorique de la dénomination.

La première est que la dénomination devient dès lors inséparable d'un positionnement, qu'on a pu décrire ci-dessus, pour le cas de la linguistique, en termes épistémologiques comme un positionnement par rapport à la raison d'être de la discipline, mais qu'on pourrait décrire aussi en termes sociologiques comme un positionnement au sein du champ disciplinaire, relativement à ses autres acteurs, ou encore (surtout), en termes anthropologiques, comme un positionnement par rapport à l'idée d'*autorité* qu'on attache à telle discipline, à telle portion du champ disciplinaire, ou à la démarche de connaissance dans sa généralité. Les diverses rhétoriques dénominatives que nous avons mises en lumière règlent toutes, à leur manière, le conflit intime entre le sujet de connaissance, l'autorité qu'il se prête et l'autorité (ou les autorités) à laquelle (auxquelles) il se mesure<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Le récent ouvrage de Sandrine Sorlin (*Langue et autorité*, 2012, en particulier le chapitre 3) rejoint directement cette problématique, à partir d'une approche plus historique de l'évolution de la pensée linguistique vers une forme de scientificité. L'horizon de cette approche est, là aussi, profondément marqué par la rhétorique et par l'éthique.

La deuxième implication est que ce sujet dénommant / sujet de connaissance est, à proprement parler, un *artifex*, c'est-à-dire que ses techniques de dénomination portent à l'existence du savoir neuf. C'est à ce titre d'*ars (dicendi)* que la dénomination est une *fonction* rhétorique : non qu'elle serait naturellement présente à l'homme rationnel, mais en tant qu'elle résulte d'un exercice complexe du langage, plus précisément d'un exercice d'articulation entre les mots et les choses, dans un contexte épistémique particulier.

Enfin, la troisième et dernière implication vient nuancer quelque peu ce qui précède, pour dire que cette fonction de dénomination est, en dernière analyse, appropriable : le sujet dénommant est, d'abord, un sujet parlant et tout sujet parlant peut dès lors exercer cette fonction d'*artifex*, s'il accepte de s'engager dans l'aventure de connaissance qu'elle implique. Avec tous les risques qu'elle comporte.

### Références bibliographiques

- Authier-Revuz, Jacqueline, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, 2 vol., Paris, Larousse, 1995.
- Bally, Charles, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, 1932.
- Benveniste, Émile, « De la subjectivité dans le langage », *Problèmes de linguistique générale*, t. I, Paris, Gallimard, 1966 [1958], p. 258-266.
- Benveniste, Émile, « Sémiologie de la langue », *Problèmes de linguistique générale*, t. II, Paris, Gallimard, 1974 [1969], p. 43-66.
- Blanche-Benveniste, Claire, « La dénomination dans le français parlé : une interprétation pour les répétitions et les hésitations », in *Recherches sur le français parlé* 6, Aix-en-Provence, 1984, p. 123-157.
- Bosredon, Bernard, Petit, Gérard & Tamba, Irène (éds.), *Linguistique de la dénomination, Cahiers de praxématique*, 36, 2001.
- Bréal, Michel, *Essai de sémantique (science des significations)*, Introduction de Simone Delessalle, Limoges, Lambert Lucas, 2005 [1897].
- Calabrese, Laura, « L'acte de nommer : nouvelles perspectives pour le discours médiatique », *Langages et société*, 40, 2012, p. 29-40.
- Carroll, John M, « Toward a Functional Theory of Names and Naming », *Linguistics*, 21, 1983, p. 341-371.
- Casnas, A. & al. (éds.), *Dialogisme et nomination*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2007.
- Chomsky, Noam, *Aspects of a Theory of Syntax*, MIT-Press, 1965.
- Chomsky, Noam, *Syntactic Structure*, La Haye, 1957.
- Cislaru, Georgeta & al. (éds.), *L'acte de nommer. Une dynamique entre langue et discours*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2007.
- Colombat, Bernard & Savelli, Marie (éds.), *Métalangage et terminologie linguistique. Actes du colloque international de Grenoble (Université Stendhal – Grenoble III, 14-16 mai 1998)*, 2 vol., Leuven, Peeters, 2001.
- Cormier, Agathe, *Rôle de l'énonciation dans l'analyse linguistique du nom propre*, Limoges, Lambert-Lucas, 2013.
- Danblon, Emmanuelle, *L'Homme rhétorique. Culture, raison, action*, Paris, Cerf, 2013.
- Depecker, Loïc, « Pour une ethnoterminologie », in Quirion, Jean, Depecker, Loïc & Rousseau, Louis-Jean (éds.), *Dans tous les sens du terme*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2013.
- Dufour, Françoise, Dutilleul-Guerroudj, Élise & Laurent, Bénédicte (éds.), *La nomination : quelles problématiques, quelles orientations, quelles applications ?*, Montpellier, Université Paul Valéry, 2005.
- Greimas, Algirdas Julien, *Sémantique structurale. Recherche de méthode*, Paris, Larousse, 1966.
- Guillaume, Gustave, « Observation et explication dans la science du langage », in *Langage et science du langage*, Paris – Québec, Nizet/Presses de l'Université Laval, 1964.
- Humbley, John, « Retour aux origines de la terminologie : l'acte de dénomination », *Langue française*, 174, 2012, p. 111-125.

- Jakobson, Roman, « Signe zéro », in *Mélanges de linguistique offerts à Charles Bally*, Genève, Georg, 1939.
- Jakobson, Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *L'Énonciation. De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 2009 [1999].
- Kleiber, Georges, « Dénomination et relations dénominatrices », *Langages*, 76, 1984, p. 77-94.
- Kleiber, Georges, « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, 36, 2001, p. 21-41.
- Kocourek, Rostislav, *Essai de linguistique anglaise et française : mots et termes, sens et textes*, Leuven, Peeters, 2001, p. 84-101.
- Langacker, Ronald, « Observations and speculations on subjectivity », in John Haiman (éd.), *Iconicity in syntax. Proceedings of a Symposium on Iconicity in Syntax, Stanford, June 24-6, 1983*, Amsterdam – Philadelphia, John Benjamins, 1985.
- Martinet, André, *Éléments de linguistique générale*, 5<sup>e</sup> édition, Paris, Armand Colin, 2008 [1960].
- Meillet, Antoine, « L'évolution des formes grammaticales », in *Linguistique historique et linguistique générale*, Paris – Genève, Champion/Slatkine, 1982 [1912].
- Micheli, Raphaël, « Quand l'affrontement porte sur les mots *en tant que* mots : polémique et réflexivité langagière », *Semen. Revue de sémio-linguistique des textes et des discours*, 31, 2011, p. 97-112.
- Mortureux, Marie-Françoise, « La dénomination : approche socio-linguistique », *Langages*, 76, 1984, p. 95-112.
- Petit, Gérard, *La dénomination : approches lexicologique et terminologique*, Leuven, Peeters, 2009.
- Pottier, Bernard, *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Klincksieck, 1974.
- Rey-Debove, Josette, *Le Métalangage*, Paris, Armand Colin, 1978.
- Siblot, Paul, « Nomination et production de sens : le praxème », *Langages*, 127, 1997, p. 38-55.
- Sorlin, Sandrine, *Langue et autorité. De l'ordre linguistique à la force dialogique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- Tesnière, Lucien, *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck, 1959.
- Traugott, Elisabeth Closs & Dasher, Richard B., *Regularity in Semantic Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002.
- Traugott, Elisabeth Closs, « From Subjectification to Intersubjectification », in Raymond Hickey (éd.), *Motives for Language Change*, Cambridge, Cambridge University Press, 2003, pp. 124-139.
- Troubetzkoy, Nikolai Sergueïevitch, « Die phonologischen System », in *Travaux du Cercle Linguistique de Prague*, 4, 1931, p. 96-116.